



TIR SPORTIF
SOCIÉTÉ DE TIR DE DRAGUIGNAN ET DU HAUT-VAR
SAISON 2023-2024



Documents à adresser à :
Monsieur le Président de la Société de Tir de DRAGUIGNAN et du Haut Var
SMAD - Centre Joseph COLLOMP - Place René Cassin 83300 DRAGUIGNAN

DEMANDE D'ADHESION

<input type="checkbox"/> ADULTE		<input type="checkbox"/> MINEUR		<input type="checkbox"/> Féminin		<input type="checkbox"/> Masculin	
Nom :		Nom jeune fille :		Prénom :			
Naissance							
Date : __/__/____		Ville :		Département :			
Pays :				Nationalité :			
Adresse :							
Code postal :		Ville :					
☎ fixe :		☎ portable :			☎ pro :		
Profession :							
E-Mail :							
PERSONNE(S) A CONTACTER EN CAS D'URGENCE							
Nom :		Prénom :		☎ :			
Nom :		Prénom :		☎ :			

LE PRÉSIDENT DE LA SOCIÉTÉ DE TIR CERTIFIE QU'IL EST BIEN EN POSSESSION DU CERTIFICAT MÉDICAL DE NON-CONTRE-INDICATION PHYSIQUE ET PSYCHIQUE POUR LA DEMANDE DE LICENCE CONCERNÉE CONFORMEMENT À LA LEGISLATION EN VIGUEUR.

La Fédération Française de Tir se réserve le droit de ne pas valider une licence indûment délivrée. Dans le cas d'un mineur, le président de l'association qui appose sa signature et le cachet du club sur la présente licence, certifie être en possession de l'autorisation obligatoire de la personne exerçant l'autorité parentale pour le mineur concerné.
 Cette demande de licence ne pourra être validée que si un contrôle médical a été effectué conformément à la loi (ce. Article 5 de la loi n° 99-223 du 23 mars 1999) et qu'un certificat confirmant ce contrôle a été fourni au club lors de l'inscription.

PIECES A FOURNIR			
<input type="checkbox"/> Certificat médical moins d'un an	<input type="checkbox"/> Photocopie recto/verso pièce d'identité	<input type="checkbox"/> Justificatif de domicile	
<input type="checkbox"/> Photo d'identité	<input type="checkbox"/> Extrait de casier judiciaire (B-3 sur internet)	<input type="checkbox"/> Toutes les pièces présentes	
REGLEMENT EFFECTUE PAR			
<input type="checkbox"/> Chèque (1 seul)	<input type="checkbox"/> Chèque (en 2 fois)	<input type="checkbox"/> Espèces	<input type="checkbox"/> Carte bancaire

Règlement Général de Protection des Données (RGDP)

La collecte et l'exploitation des données personnelles nécessitent l'acceptation explicite des personnes, leur information sur les traitements, les mesures de confidentialité, leurs droits à communication, rectification, suppression...

« En adhérant à La Société de Tir de Draguignan et du Haut Var, j'accepte que mes données personnelles ci-dessus soient enregistrées et utilisées pour gérer mon adhésion, m'adresser la communication diffusée et me fournir les services et prestations proposés. En ce sens, **j'accepte que ces données** soient transmises à la Fédération Française de Tir et à ses prestataires pour l'exécution de traitements mutualisés telles que l'édition des cartes d'adhérents ou autres prestations.

Conformément au Règlement Général de Protection des Données, La Société de Tir de Draguignan et du Haut Var s'engage à préserver la confidentialité de mes données personnelles et à ne pas les divulguer à d'autres entités. Je dispose également des droits à l'information, à la rectification et à la suppression de mes données personnelles en m'adressant au : Responsable de la Protection des Données de La Société de Tir de Draguignan et du Haut Var Provence, par mail stdhv@hotmail.fr ou par courrier.

Demande effectuée à Draguignan le :	Signature du demandeur :
-------------------------------------	--------------------------